

A. Rober

LA VILLA GALLO-ROMAINE DE MATAGNE-LA-PETITE

Une première campagne de fouilles en 1982 permit de mettre au jour la partie centrale d'une villa gallo-romaine à Matagne-la-Petite (*Arch. Belg.*, 253, 65-68). Ces travaux furent poursuivis en 1983 par le Cercle de Recherches et d'Études archéologiques de Doische, en collaboration avec le S.N.F. Pressées par les contraintes imposées par le propriétaire du terrain, ces fouilles ont dû être accélérées jusqu'à achèvement complet du corps de logis.

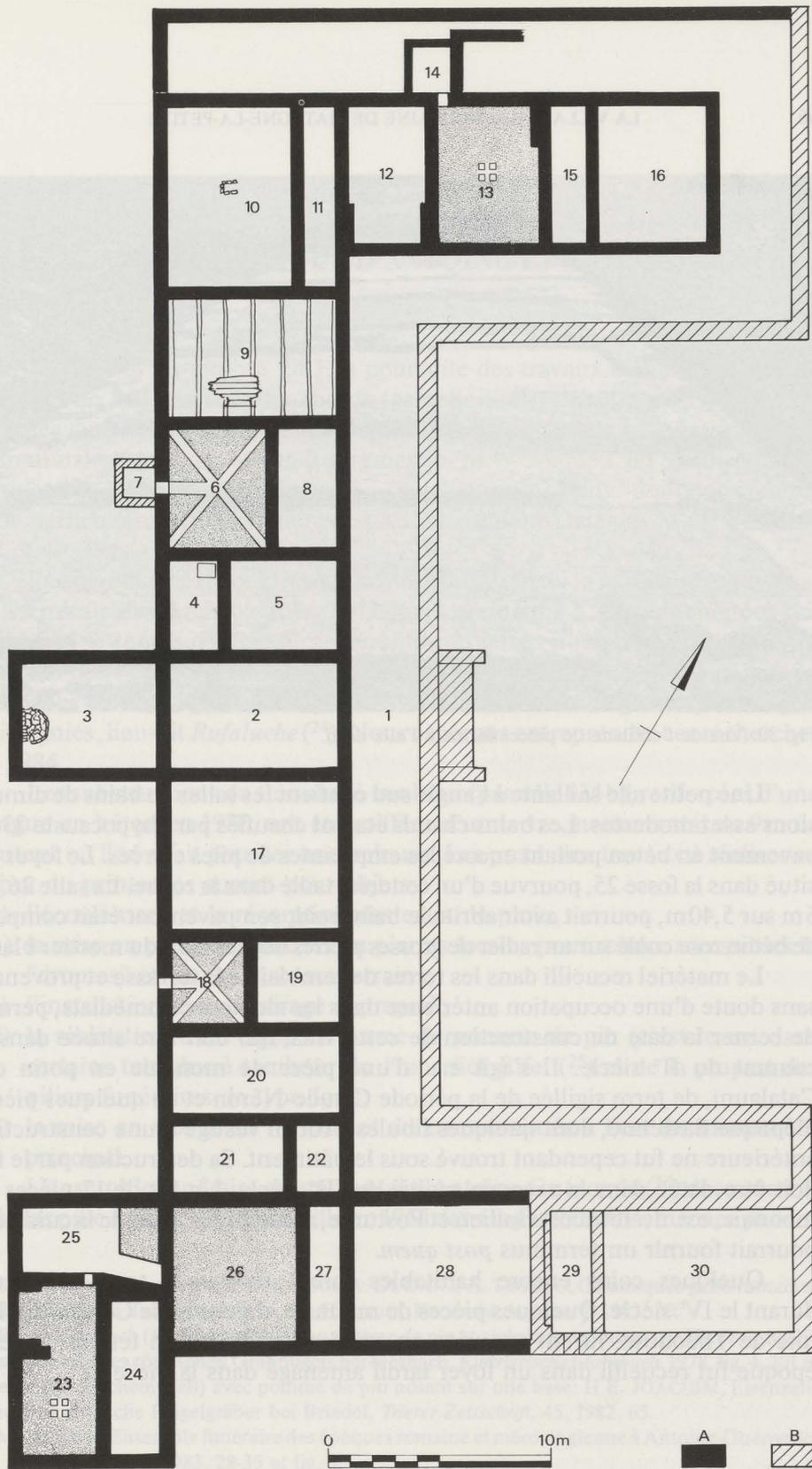
Le plan de ce bâtiment est d'un type relativement peu courant dans notre pays; il est composé d'un corps de logis très allongé, flanqué de deux ailes saillantes très profondes. La façade d'une longueur de 60,20m, est orientée à l'E.N.E. Elle est longée par le portique 1, large de 3,10m, qui s'avance en retour d'angle aux deux extrémités et est prolongé autour de l'aile nord jusqu'à la façade arrière (fig. 32). Le bâtiment est construit sur une terrasse artificielle, établie sur le terrain en forte déclivité. L'état de conservation, excellent dans la partie haute, se détériore vers le bas, et les ailes saillantes, surtout du côté sud, ont beaucoup souffert des travaux agricoles.

A l'exception de la galerie-façade appartenant à une seconde période de construction, et de quelques changements mineurs dans l'agencement de certaines pièces, l'édifice fut érigé d'un seul jet. Tout comme la pièce 6, la chambre 15 fut équipée ultérieurement d'un hypocauste à canaux avec *praefurnium* situé à l'extérieur. Les conduits y sont également disposés en diagonale vers les angles de la pièce. La plupart des salles non chauffées possèdent des sols en terre battue à l'exception de la pièce 9, de 7,40m sur 5,20m, pourvue d'un plancher de bois fixé sur des solives. La salle voisine 10, de 8m sur 5,40m, est équipée d'un petit foyer central de forme rectangulaire.

Le couloir 11, large de 1,45m, sépare le corps principal de l'aile nord, divisée en trois pièces et un couloir (fig. 33). Seule la pièce 13, de 6m sur 4,40m, était chauffée par un hypocauste dont le foyer est situé dans la galerie latérale nord. Le pavement en béton porte encore les traces de quelques piles carrées.

L'aile opposée abrite une grande cave divisée ultérieurement en deux parties inégales: 29 (6m sur 1,80m) et 30 (6,40m sur 6m). Le ou les escaliers d'accès étaient probablement en bois. La construction de ce cellier, taillé dans la roche schisteuse, est contemporaine de la galerie-façade.

Fig. 32. Plan général de la villa.



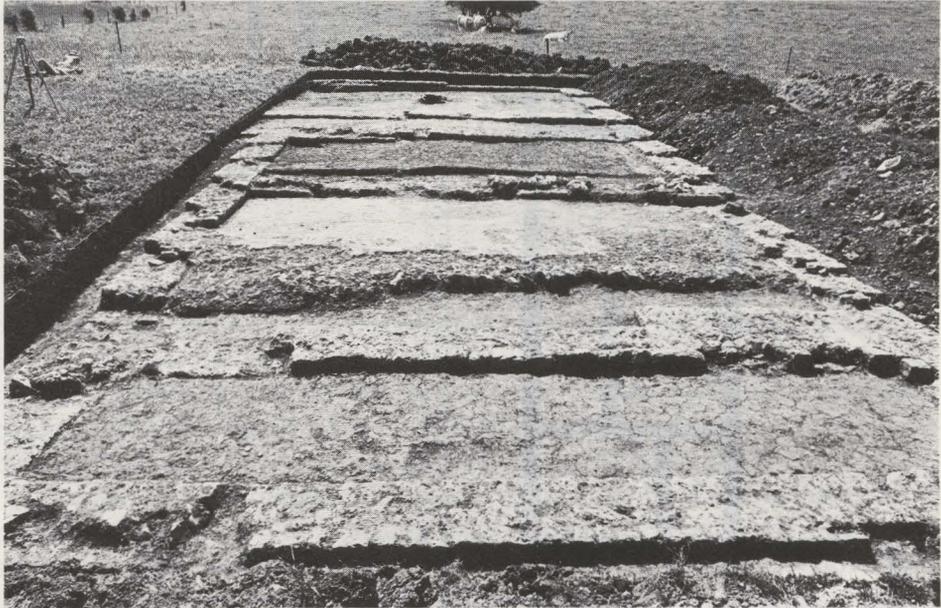


Fig. 33. Vue de l'enfilade de pièces formant l'aile nord.

Une petite aile saillante à l'angle sud contient les salles de bains de dimensions assez modestes. Les bains chauds étaient chauffés par l'hypocauste 23, le pavement en béton portant encore les empreintes de piles carrées. Le foyer est situé dans la fosse 25, pourvue d'un cendrier taillé dans la roche. La salle 26, de 6m sur 5,40m, pourrait avoir abrité le bain froid; son pavement était composé de béton rose coulé sur un radier de grosses pierres noyées dans du mortier blanc.

Le matériel recueilli dans les terres de remblai de la terrasse et provenant sans doute d'une occupation antérieure dans les alentours immédiats, permet de cerner la date de construction de cette villa, qui doit être située dans le courant du II^e siècle. Il s'agit e.a. d'une pièce de monnaie en potin des Catalauni, de terre sigillée de la période Claude-Néron et de quelques pièces d'époque flavienne, dont quelques fibules. Aucun vestige d'une construction antérieure ne fut cependant trouvé sous le bâtiment. Sa destruction par le feu doit être datée dans la seconde moitié du III^e siècle. Un lot de 17 pièces de monnaie, e.a. de Tetricus, Gallien et Postume, recueilli sur le sol de la cuisine 3, pourrait fournir un terminus *post quem*.

Quelques coins encore habitables furent réoccupés temporairement durant le IV^e siècle. Quelques pièces de monnaie, dont une de Constantin I et une de Théodose, furent trouvées en surface, tandis qu'un tesson de cette époque fut recueilli dans un foyer tardif aménagé dans la pièce 12.